



## AVIS DE COURSE

# ***Championnat de ligue Bourgogne Franche Comté Osiris grade 5A HABITABLES GROUPES A ET B et Micro-Proto***

**Le dimanche 24 mars 2024**

Lieu : **Lac du Bourdon**  
Autorité Organisatrice : **Centre nautique de Bourgogne  
89170 St Fargeau**

Site : <http://cnb89>

Courriel : [presidente@voile-cnb89.org](mailto:presidente@voile-cnb89.org)

### **1 REGLES**

La régate sera régie par :

Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*

Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,

Les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,

En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

### **2 PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice

### 3 ORDRE DU JOUR

#### **Règlement du championnat :**

La régates se déroule dans le cadre du règlement du championnat de ligue de la Bourgogne Franche Comté. Ci-dessous le lien du règlement :

[file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/R%C3%A8glement%20Sportif%20HABITABLE%20BFC%202024%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/Utilisateur/Downloads/R%C3%A8glement%20Sportif%20HABITABLE%20BFC%202024%20(2).pdf)

#### **Prêt de support :**

Le CNB met à disposition un bateau habitable de type Micro Challenger.

#### **Convivialité :**

L'accueil des équipages pourra être fait le samedi soir.

Remise des prix le dimanche soir.

#### **Préinscriptions :**

La préinscription est requise pour la réservation du Micro Challenger pour le 19 mars.

Les inscriptions se feront entre 9h et 10h, et sont gratuites.

### 3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

#### **Admissibilité :**

La régates est ouverte à tous les bateaux des classes.

- **Habitables groupe A , B et R1**

#### **Inscriptions :**

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide 2024
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge Osiris en cours de validité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF

## 4 PROGRAMME

### Confirmation d'inscription :

#### **Dimanche 24 mars de 9 h 00 à 10 h 00**

Signature émargement. Les inscriptions sont à faire sur place. Le comité d'organisation viendra auprès de chaque bateau pour validation. Les équipages ne sont autorisés à partir sur l'eau qu'après cette opération. Tout équipage qui ne respecterait pas cette disposition sera considéré comme non partant (DNS).

### Horaire des courses :

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est :

**Dimanche 24 mars à 10h30. Courses à suivre. Dernier départ 16h30.**

## 5 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées au Club House selon la Prescription Fédérale.

## 6 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : seront affichés sur place (parcours construits)

## 7 SYSTEME DE PENALITE

Sans modification

## 8 CLASSEMENT

9.2 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **2**

(a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : **3**

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : **4**

(c) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores est de : **9**

## 9 COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables. L'organisation communique par VHF canal 8.

## **10 RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

## **11 ASSURANCE**

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## **12 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

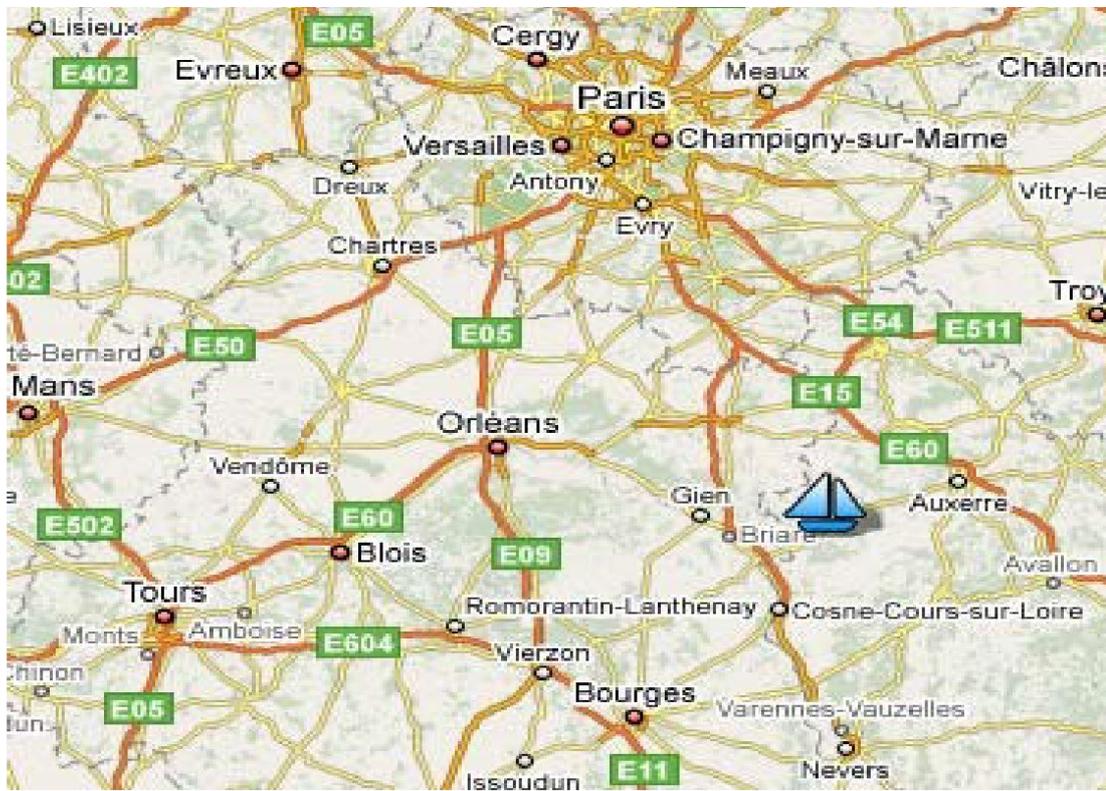
Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Diné Christiane

06 83 97 94 32

[presidente@voile-cnb89.org](mailto:presidente@voile-cnb89.org)

# PLAN





- **Quelques chiffres:**
- Superficie 220 ha
- Longueur 3000 m
- Largeur moyenne 500 m
- Volume 9 300 000 m<sup>3</sup>
- Profondeur maximum 15.75 m